



Paris inaugure une colocation étudiante dans l'ancien appartement de Frigide Barjot

Mardi 15 septembre à 9h, 51 rue de la Fédération (15e)

Marie-Christine Lemardeley et Ian Brossat, adjoints à la Maire, inaugureront mardi une colocation étudiante aménagée dans l'ancien logement social qu'occupait Frigide Barjot.

Le 30 octobre 2013, le Tribunal d'Instance du 15e arrondissement de Paris a ordonné l'expulsion de Frigide Barjot du logement social de la RIVP qu'elle occupait. Elle avait domicilié illégalement une entreprise à son adresse personnelle, alors que toute commercialisation de son logement était interdite par les clauses de son bail.

Après lui avoir laissé un délai convenable pour trouver un nouveau logement, la Ville de Paris a engagé une réflexion pour réaménager ce logement social pour le moins exceptionnel – un triplex de 173m², avec terrasse – afin qu'il profite à des Parisiens aux revenus modestes.

Il a ainsi été décidé de le transformer pour en faire une colocation étudiante. La RIVP a alors engagé les travaux nécessaires, qui viennent de se terminer cet été. Les nouveaux locataires, des étudiants boursiers, viennent de s'y installer.

Ian Brossat, adjoint à la Maire de Paris en charge du logement, et Marie-Christine Lemardeley, adjointe à la Maire en charge de la vie étudiante, inaugureront mardi ce logement aux côtés de leurs nouveaux locataires.

Personnalités présentes :

- Ian Brossat, adjoint à la Maire, en charge du logement et de l'hébergement d'urgence
- Marie-Christine Lemardeley, adjointe à la Maire, en charge de l'enseignement supérieur, de la recherche et de la vie étudiante

Date et lieu :

Mardi 15 septembre à 9h, 51 rue de la Fédération (15e)

Contact presse : Simon Le Boulaire / presse@paris.fr / 01.42.76.49.61